

517177-2026 - Mise en concurrence

France – Travaux de construction – TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOCAL TRANSFORMATEUR Préalablement à l'opération de restructuration de l'hôpital d'Embrun
OJ S 142/2026 27/07/2026
Avis de marché ou de concession – régime ordinaire
Travaux

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: CHICAS

Adresse électronique: cellulemarches@chicas-gap.fr

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Santé

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOCAL TRANSFORMATEUR Préalablement à l'opération de restructuration de l'hôpital d'Embrun

Description: Le présent marché a pour objet des prestations de travaux portant sur la création du local transformateur du projet « Nouvel Hôpital d'Embrun (NHE) » préalablement à l'opération de restructuration de l'hôpital d'Embrun. La description des ouvrages et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

Identifiant de la procédure: 9bf08e2e-c606-4b53-ad19-fc9eac76e1a4

Identifiant interne: 022-2026

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

Principales caractéristiques de la procédure et informations sur l'endroit où obtenir les règles complètes applicables à la procédure: Les prestations donnent lieu à un marché passé selon la procédure d'appel d'offres ouvert au sens de l'article L2124-2 du Code de la commande publique. La procédure est notamment soumise aux dispositions des articles R2124-1 et R2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique. Le montant estimé des travaux (estimation prévisionnelle TCE du coût des travaux) est de 218 400,00€ HT pour l'ensemble des lots concernés par la présente consultation. À tout moment, l'acheteur pourra ne pas donner suite à la procédure conformément à l'article R2185-1 du Code de la commande publique. Le calendrier prévisionnel de la consultation est présent dans le RC.

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature complémentaire (cpv): 45261420 Travaux d'étanchéification, 44316500

Serrurerie, 45311200 Travaux d'installations électriques

2.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Lieu d'exécution des prestations : 8 Rue Pierre et Marie Curie, 05200 Embrun

Ville: Embrun

Code postal: 05200
Subdivision pays (NUTS): Hautes-Alpes (FRL02)
Pays: France

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: Une mise au point du marché pourra être prévue conformément à l'article R2152-13 du Code de la commande publique. Cette dernière ne pourra entraîner de modifications substantielles de l'offre ou du marché. Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours. Il court à compter de la date limite fixée pour la remise des offres. Les marchés ne comportent pas de tranche optionnelle. L'acheteur se réserve la possibilité de conclure un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires, dans un délai maximum de trois ans à compter de la notification du présent marché, en vertu l'article R2122-7 du Code de la commande publique. Les candidats n'ont pas à apporter de complément au Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.5. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre: 5

Conditions du marché:

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: 5

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: LOT 1 - GROS OEUVRE

Description: LOT 1 - GROS OEUVRE

Identifiant interne: LOT 1 - GROS OEUVRE

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Options:

Description des options: À partir du moment où le calendrier détaillé d'exécution a été notifié aux titulaires, aucune prolongation de délais autre que celle afférente aux intempéries, ne pourra être accordée par le Maître d'ouvrage sans une demande expresse formulée par lettre recommandée au maître d'œuvre dans un délai de cinq (5) jours au plus après l'évènement motivant la demande de prolongation. Toutes les justifications nécessaires permettant au Maître d'ouvrage de reconnaître le bien-fondé des difficultés imprévues motivant le retard doivent être jointes par les titulaires ; ces justificatifs devront être le cas échéant obtenus auprès des services météorologiques les plus proches. Si, à la suite de l'examen des justifications fournies, le Maître d'ouvrage décide d'accorder une prolongation de délai, un ordre de service fixant le nouveau délai contractuel sera établi si la prolongation entre dans les cas visés aux articles 18.2.2 et 18.2.3 du CCAG Travaux. À défaut, un avenant est requis.

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: EMBRUN

Subdivision pays (NUTS): Hautes-Alpes (FRL02)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 5 Mois

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non

Informations complémentaires: L'ensemble des prestations fait l'objet de cinq lots décomposés comme suit : Lot n°1 Gros œuvre Lot n°2 Étanchéité Lot n°3 Métallerie-Serrurerie Lot n°4 Électricité CFO / CFA Lot n°5 VRD Les candidats devront répondre au lot complet sous peine de rejet de leur offre. Les candidats peuvent candidater sur un ou plusieurs lots.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères: Moyens humains et matériels affectés à l'exécution des travaux - 15% Qualité technique / savoir-faire - 25% Hygiène / sécurité / environnement - 10% Planning prévisionnel et délais d'exécution - 10% Prix - 40%

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 14/09/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: oui

Le paiement électronique sera utilisé: oui

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Marseille

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Toutes contestations relatives à l'exécution ou à l'interprétation du présent marché relèveraient du Tribunal Administratif de MARSEILLE, 22 rue de Breteuil, 13281 MARSEILLE CEDEX 06, tél. : 04.91.13.48.13, e-mail : greffe.ta-marseille@juradm.fr Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal Administratif de Marseille 31 rue Jean-François Leca CS 60642 13235 Marseille Cedex 2 tél. : 04 91 13 48 13 fax : 04 91 81 13 87 / 89 greffe.ta-marseille@juradm.fr <http://marseille.tribunal-administratif.fr> Le comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics compétent est : Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR) CCIRA de Marseille - Madame PIETRI Place Félix Baret CS 80001 12/13 Règlement de Consultation – Construction d'un local Transformateur – Hôpital d'Embrun 13282 MARSEILLE Cedex 06 Les voies et délais de recours sont les suivants : • Référé précontractuel prévu aux articles L551-1 à L551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. • Référé contractuel prévu aux articles L551-13 à L551-23 du Code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R551-7 du même code. • Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R421-1 à R421-7 du Code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). • Recours de pleine juridiction pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. • Le référé secret des affaires.

5.1. Lot: LOT-0002

Titre: LOT 2 - ETANCHEITE

Description: LOT 2 - ETANCHEITE

Identifiant interne: LOT 2 - ETANCHEITE

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Options:

Description des options: À partir du moment où le calendrier détaillé d'exécution a été notifié aux titulaires, aucune prolongation de délais autre que celle afférente aux intempéries, ne pourra être accordée par le Maître d'ouvrage sans une demande expresse formulée par lettre recommandée au maître d'œuvre dans un délai de cinq (5) jours au plus après l'évènement motivant la demande de prolongation. Toutes les justifications nécessaires permettant au Maître d'ouvrage de reconnaître le bien-fondé des difficultés imprévues motivant le retard doivent être jointes par les titulaires ; ces justificatifs devront être le cas échéant obtenus auprès des services météorologiques les plus proches. Si, à la suite de l'examen des justifications fournies, le Maître d'ouvrage décide d'accorder une prolongation de délai, un ordre de service fixant le nouveau délai contractuel sera établi si la prolongation entre dans les cas visés aux articles 18.2.2 et 18.2.3 du CCAG Travaux. À défaut, un avenant est requis.

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: EMBRUN

Subdivision pays (NUTS): Hautes-Alpes (FRL02)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 5 Mois

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non

Informations complémentaires: L'ensemble des prestations fait l'objet de cinq lots décomposés comme suit : Lot n°1 Gros œuvre Lot n°2 Étanchéité Lot n°3 Métallerie-Serrurerie Lot n°4 Électricité CFO / CFA Lot n°5 VRD Les candidats devront répondre au lot complet sous peine de rejet de leur offre. Les candidats peuvent candidater sur un ou plusieurs lots.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères: Moyens humains et matériels affectés à l'exécution des travaux - 15% Qualité technique / savoir-faire - 25% Hygiène / sécurité / environnement - 10% Planning prévisionnel et délais d'exécution - 10% Prix - 40%

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12. Conditions du marché public**Conditions de soumission:**

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 14/09/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: oui

Le paiement électronique sera utilisé: oui

5.1.15. Techniques**Accord-cadre:**

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Marseille

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Toutes contestations relatives à l'exécution ou à l'interprétation du présent marché relèveraient du Tribunal

Administratif de MARSEILLE, 22 rue de Breteuil, 13281 MARSEILLE CEDEX 06, tél. : 04.91.13.48.13, e-mail : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal Administratif de Marseille 31 rue Jean-François Leca CS 60642 13235 Marseille

Cedex 2 tél. : 04 91 13 48 13 fax : 04 91 81 13 87 / 89 greffe.ta-marseille@juradm.fr
<http://marseille.tribunal-administratif.fr> Le comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics compétent est : Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR) CCIRA de Marseille - Madame PIETRI Place Félix Baret CS 80001 12/13 Règlement de Consultation – Construction d'un local Transformateur – Hôpital d'Embrun 13282 MARSEILLE Cedex 06 Les voies et délais de recours sont les suivants : • Référé précontractuel prévu aux articles L551-1 à L551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. • Référé contractuel prévu aux articles L551-13 à L551-23 du Code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R551-7 du même code. • Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R421-1 à R421-7 du Code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). • Recours de pleine juridiction pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. • Le référé secret des affaires.

5.1. Lot: LOT-0003

Titre: LOT 3 - METALLERIE-SERRURERIE

Description: LOT 3 - METALLERIE-SERRURERIE

Identifiant interne: LOT 3 - METALLERIE-SERRURERIE

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Options:

Description des options: À partir du moment où le calendrier détaillé d'exécution a été notifié aux titulaires, aucune prolongation de délais autre que celle afférente aux intempéries, ne pourra être accordée par le Maître d'ouvrage sans une demande expresse formulée par lettre recommandée au maître d'œuvre dans un délai de cinq (5) jours au plus après l'évènement motivant la demande de prolongation. Toutes les justifications nécessaires permettant au Maître d'ouvrage de reconnaître le bien-fondé des difficultés imprévues motivant le retard doivent être jointes par les titulaires ; ces justificatifs devront être le cas échéant obtenus auprès des services météorologiques les plus proches. Si, à la suite de l'examen des justifications fournies, le Maître d'ouvrage décide d'accorder une prolongation de délai, un ordre de service fixant le nouveau délai contractuel sera établi si la prolongation entre dans les cas visés aux articles 18.2.2 et 18.2.3 du CCAG Travaux. À défaut, un avenant est requis.

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: EMBRUN

Subdivision pays (NUTS): Hautes-Alpes (FRL02)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 5 Mois

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non

Informations complémentaires: L'ensemble des prestations fait l'objet de cinq lots décomposés comme suit : Lot n°1 Gros œuvre Lot n°2 Étanchéité Lot n°3 Métallerie-Serrurerie Lot n°4 Électricité CFO / CFA Lot n°5 VRD Les candidats devront répondre au lot complet sous peine de rejet de leur offre. Les candidats peuvent candidater sur un ou plusieurs lots.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères: Moyens humains et matériels affectés à l'exécution des travaux - 15% Qualité technique / savoir-faire - 25% Hygiène / sécurité / environnement - 10% Planning prévisionnel et délais d'exécution - 10% Prix - 40%

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 14/09/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: oui

Le paiement électronique sera utilisé: oui

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Marseille

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Toutes contestations relatives à l'exécution ou à l'interprétation du présent marché relèveraient du Tribunal

Administratif de MARSEILLE, 22 rue de Breteuil, 13281 MARSEILLE CEDEX 06, tél. :

04.91.13.48.13, e-mail : greffe.ta-marseille@juradm.fr Le tribunal territorialement compétent

est : Tribunal Administratif de Marseille 31 rue Jean-François Leca CS 60642 13235 Marseille

Cedex 2 tél. : 04 91 13 48 13 fax : 04 91 81 13 87 / 89 greffe.ta-marseille@juradm.fr

<http://marseille.tribunal-administratif.fr> Le comité consultatif interrégional de règlement amiable

des différends relatifs aux marchés publics compétent est : Préfecture de la région Provence -

Alpes - Côte d'Azur Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR) CCIRA de

Marseille - Madame PIETRI Place Félix Baret CS 80001 12/13 Règlement de Consultation – Construction d'un local Transformateur – Hôpital d'Embrun 13282 MARSEILLE Cedex 06 Les voies et délais de recours sont les suivants : • Référé précontractuel prévu aux articles L551-1 à L551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. • Référé contractuel prévu aux articles L551-13 à L551-23 du Code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R551-7 du même code. • Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R421-1 à R421-7 du Code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). • Recours de pleine juridiction pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. • Le référé secret des affaires.

5.1. Lot: LOT-0004

Titre: LOT 4 - ELECTRICITE CFO/CFA

Description: LOT 4 - ELECTRICITE CFO/CFA

Identifiant interne: LOT 4 - ELECTRICITE CFO/CFA

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Options:

Description des options: À partir du moment où le calendrier détaillé d'exécution a été notifié aux titulaires, aucune prolongation de délais autre que celle afférente aux intempéries, ne pourra être accordée par le Maître d'ouvrage sans une demande expresse formulée par lettre recommandée au maître d'œuvre dans un délai de cinq (5) jours au plus après l'évènement motivant la demande de prolongation. Toutes les justifications nécessaires permettant au Maître d'ouvrage de reconnaître le bien-fondé des difficultés imprévues motivant le retard doivent être jointes par les titulaires ; ces justificatifs devront être le cas échéant obtenus auprès des services météorologiques les plus proches. Si, à la suite de l'examen des justifications fournies, le Maître d'ouvrage décide d'accorder une prolongation de délai, un ordre de service fixant le nouveau délai contractuel sera établi si la prolongation entre dans les cas visés aux articles 18.2.2 et 18.2.3 du CCAG Travaux. À défaut, un avenant est requis.

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: EMBRUN

Subdivision pays (NUTS): Hautes-Alpes (FRL02)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 5 Mois

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non

Informations complémentaires: L'ensemble des prestations fait l'objet de cinq lots décomposés comme suit : Lot n°1 Gros œuvre Lot n°2 Étanchéité Lot n°3 Métallerie-Serrurerie Lot n°4 Électricité CFO / CFA Lot n°5 VRD Les candidats devront répondre au lot complet sous peine de rejet de leur offre. Les candidats peuvent candidater sur un ou plusieurs lots.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:
Moyens humains et matériels affectés à l'exécution des travaux - 15% Qualité technique / savoir-faire - 25% Hygiène / sécurité / environnement - 10% Planning prévisionnel et délais d'exécution - 10% Prix - 40%

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 14/09/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: oui

Le paiement électronique sera utilisé: oui

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Marseille

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Toutes contestations relatives à l'exécution ou à l'interprétation du présent marché relèveraient du Tribunal Administratif de MARSEILLE, 22 rue de Breteuil, 13281 MARSEILLE CEDEX 06, tél. :

04.91.13.48.13, e-mail : greffe.ta-marseille@juradm.fr Le tribunal territorialement compétent

est : Tribunal Administratif de Marseille 31 rue Jean-François Leca CS 60642 13235 Marseille Cedex 2 tél. : 04 91 13 48 13 fax : 04 91 81 13 87 / 89 greffe.ta-marseille@juradm.fr

<http://marseille.tribunal-administratif.fr> Le comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics compétent est : Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR) CCIRA de Marseille - Madame PIETRI Place Félix Baret CS 80001 12/13 Règlement de Consultation – Construction d'un local Transformateur – Hôpital d'Embrun 13282 MARSEILLE Cedex 06 Les voies et délais de recours sont les suivants : • Référé précontractuel prévu aux articles L551-1 à L551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. • Référé contractuel prévu aux articles L551-13 à L551-23 du Code de justice

administrative, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R551-7 du même code.

- Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R421-1 à R421-7 du Code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat).
- Recours de pleine juridiction pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.
- Le référé secret des affaires.

5.1. Lot: LOT-0005

Titre: LOT 5 - VRD

Description: LOT 5 - VRD

Identifiant interne: LOT 5 - VRD

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Options:

Description des options: À partir du moment où le calendrier détaillé d'exécution a été notifié aux titulaires, aucune prolongation de délais autre que celle afférente aux intempéries, ne pourra être accordée par le Maître d'ouvrage sans une demande expresse formulée par lettre recommandée au maître d'œuvre dans un délai de cinq (5) jours au plus après l'évènement motivant la demande de prolongation. Toutes les justifications nécessaires permettant au Maître d'ouvrage de reconnaître le bien-fondé des difficultés imprévues motivant le retard doivent être jointes par les titulaires ; ces justificatifs devront être le cas échéant obtenus auprès des services météorologiques les plus proches. Si, à la suite de l'examen des justifications fournies, le Maître d'ouvrage décide d'accorder une prolongation de délai, un ordre de service fixant le nouveau délai contractuel sera établi si la prolongation entre dans les cas visés aux articles 18.2.2 et 18.2.3 du CCAG Travaux. À défaut, un avenant est requis.

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: EMBRUN

Subdivision pays (NUTS): Hautes-Alpes (FRL02)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 5 Mois

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non

Informations complémentaires: L'ensemble des prestations fait l'objet de cinq lots décomposés comme suit : Lot n°1 Gros œuvre Lot n°2 Étanchéité Lot n°3 Métallerie-Serrurerie Lot n°4 Électricité CFO / CFA Lot n°5 VRD Les candidats devront répondre au lot complet sous peine de rejet de leur offre. Les candidats peuvent candidater sur un ou plusieurs lots.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:
Moyens humains et matériels affectés à l'exécution des travaux - 15% Qualité technique / savoir-faire - 25% Hygiène / sécurité / environnement - 10% Planning prévisionnel et délais d'exécution - 10% Prix - 40%

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 14/09/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: oui

Le paiement électronique sera utilisé: oui

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Marseille

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Toutes contestations

relatives à l'exécution ou à l'interprétation du présent marché relèveraient du Tribunal

Administratif de MARSEILLE, 22 rue de Breteuil, 13281 MARSEILLE CEDEX 06, tél. :

04.91.13.48.13, e-mail : greffe.ta-marseille@juradm.fr Le tribunal territorialement compétent

est : Tribunal Administratif de Marseille 31 rue Jean-François Leca CS 60642 13235 Marseille

Cedex 2 tél. : 04 91 13 48 13 fax : 04 91 81 13 87 / 89 greffe.ta-marseille@juradm.fr

<http://marseille.tribunal-administratif.fr> Le comité consultatif interrégional de règlement amiable

des différends relatifs aux marchés publics compétent est : Préfecture de la région Provence -

Alpes - Côte d'Azur Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR) CCIRA de

Marseille - Madame PIETRI Place Félix Baret CS 80001 12/13 Règlement de Consultation –

Construction d'un local Transformateur – Hôpital d'Embrun 13282 MARSEILLE Cedex 06 Les

voies et délais de recours sont les suivants : • Référé précontractuel prévu aux articles L551-1

à L551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature

du contrat. • Référé contractuel prévu aux articles L551-13 à L551-23 du Code de justice

administrative, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R551-7 du même code.

• Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R421-1

à R421-7 du Code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les deux mois

suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus,

toutefois, être exercé après la signature du contrat). • Recours de pleine juridiction pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. • Le référé secret des affaires.

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: CHICAS

Numéro d'enregistrement: 26050347900016

Adresse postale: 1 PLACE AUGUSTE MURET

Ville: GAP

Code postal: 05000

Subdivision pays (NUTS): Hautes-Alpes (FRL02)

Pays: France

Point de contact: CELLULE MARCHES

Adresse électronique: cellulemarches@chicas-gap.fr

Téléphone: 0492402804

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal Administratif de Marseille

Numéro d'enregistrement: 17130005600024

Adresse postale: 31 RUE JEAN FRANCOIS LECA

Ville: MARSEILLE

Code postal: 13002

Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays: France

Point de contact: GREFFE TA

Adresse électronique: greffe.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone: 0491134813

Adresse internet: <https://marseille.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: e93c06d9-c99b-4421-9e6e-7bdcea035762 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 24/07/2026 14:43:51 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 517177-2026

Numéro de publication au JO S: 142/2026

Date de publication: 27/07/2026